

Mais c'était dans un autre pays

Recherches sur la pêche et le commerce du poisson dans le Bassin tchadien avant et après les indépendances

Philippe COUTY

Économiste, ORSTOM, 213, rue La Fayette, 75480 Paris cedex 10, France

RÉSUMÉ

Dans le Bassin tchadien, les recherches sur la pêche et le commerce du poisson ont commencé dès l'époque coloniale. Elles se sont poursuivies et développées avant et après les indépendances, sous l'impulsion du Service des Eaux et Forêts ainsi que du Centre technique forestier tropical. Leur caractère souvent multidisciplinaire donne à réfléchir sur l'opportunité et la portée des spécialisations ultérieures.

MOTS-CLÉS : Bassin tchadien — Pêche — Commerce du poisson — Méthodologie — Recherche africaniste.

ABSTRACT

But it was in another country. Research on fishing and fish trade in the Chad Basin before and after independences

In the Chad Basin, research on fisheries and fish trade began during colonial times. Before and after independences, the Service des Eaux et Forêts and the Centre technique forestier tropical supported and promoted further inquiries. These investigations, relating to several fields of study, raise questions about the suitability and relevance of later, more specialized, research.

KEY WORDS : Chad Basin — Fisheries — Fish Trade — Methodology — African Studies.

On laisse entendre parfois que la liaison entre biologie des pêches et sciences sociales aurait pris naissance il y a une dizaine d'années. On ajoute que le champ de recherche ainsi créé aurait été circonscrit au départ par les biologistes. Ce schéma me semble inexact, au moins en ce qui concerne le Bassin tchadien (fig. 1). Pratiquant une recherche africaniste peu respectueuse des clivages entre disciplines, quelques chercheurs se sont penchés, dès les années 1950 et même bien plus tôt, sur les aspects sociaux et économiques de la pêche et du commerce du poisson. Dans la région dont je voudrais parler, ce genre d'investigations a été lancé par l'administration coloniale. Le Service des Eaux et Forêts, notamment, a dessiné un domaine d'enquêtes, conçu des programmes de recherche et d'intervention, obtenu des financements, recruté des collaborateurs. Certains

jugeront préscientifiques les inventaires intrépides de cette époque un peu oubliée, mais je me demande s'ils ne signalent pas une alternative épistémologique importante, à laquelle il est encore utile de réfléchir aujourd'hui. La mythologie grecque nous enseigne que Mêtis, déesse de la sagesse, de la prudence et de l'intelligence rusée, fille de la Mer et première épouse de Zeus, fut dévorée par son époux qui voulait conjurer ses dangereux pouvoirs ou se les approprier. C'est alors que la feinte, le flair et la sagacité souple cédèrent la place au *Logos*, c'est-à-dire à la pensée discursive fondée sur un rigoureux système d'identités, de dichotomies et d'enchaînements (CAILLÉ, 1986, p. 140). On peut soutenir que, vouée à la poursuite de réalités fugaces et déconcertantes, une certaine recherche africaniste est restée longtemps, en marge de la science officielle, sectatrice de la déesse Mêtis. Doit-elle désormais céder sans réserve à l'empire du *Logos*?

AVANT LES INDÉPENDANCES

Le 22 avril 1926, à Keigama Tekel, entre Ngaoundéré et Tibati (Cameroun), André GIDE revenant du Tchad croise deux blancs qui montent vers le nord, accompagnés de leur convoi :

Ce sont : Lamy, agent spécial envoyé à Maroua, et Monod, préparateur au Muséum, section d'ichtyologie, qu'on envoie étudier les poissons du Tchad. (GIDE, 1948, p. 179)

Les poissons, et bien autre chose. Le plan de recherche soumis dès 1925 au gouverneur MARCHAND, haut-commissaire de la République française au Cameroun, prévoyait certes des inventaires systématiques de la faune ichtyologique et de la faune aquatique en général, mais aussi un examen détaillé des méthodes indigènes de pêche, une étude des centres principaux de pêche et des « races de pêcheurs », enfin une étude économique de la consommation de poisson, des mesures à préconiser pour intensifier la pêche et des possibilités d'exploitation de la faune par des capitaux européens ...

Deux points sont à souligner. D'abord c'est l'administration qui, au plus haut niveau, marque son intérêt pour les pêches en faisant appel au Laboratoire des Pêches et Productions coloniales d'Origine animale au Muséum, dirigé par A. GRUVEL. Ensuite, le « jeune et savant naturaliste » qui a nom Théodore MONOD donne d'emblée à ses travaux une allure pluridisciplinaire ou, si l'on préfère, encyclopédique. Son livre (MONOD, 1928) commencera par une note de cinq pages sur la transcription des noms indigènes. La partie consacrée au Bassin tchadien comporte soixante-treize pages, dont 12 % seulement traitent des poissons et de la faune aquatique, 18 % du milieu et 70 % de la pêche, des pêcheurs et des engins. L'étude de la culture matérielle est fortement privilégiée, mais les sept pages relatives aux pêcheurs mettent judicieusement l'accent sur la différence essentielle entre pêcheurs-agriculteurs (Banana et Mousgoum) et pêcheurs spécialisés parfois au point de ne pas cultiver (Kotoko) (1).

MONOD conclut son livre par des conseils de prudence. Les perspectives de la pêche indigène au Cameroun ne lui semblent pas très encourageantes. Dans le Nord, économiquement très isolé, l'exploitation « rationnelle » des ressources paraît lointaine. L'auteur recommande seulement de surveiller et d'intensifier la pêche locale, dans l'intérêt des indigènes. Il signale que ce sera une œuvre de longue haleine.

Apparemment, les conseils de MONOD furent entendus, au moins en ce sens que, jusqu'au début des années 1950, rien ne va beaucoup bouger dans la région qui nous intéresse. En 1952, à Riggil, près du Fort-Fourreau (aujourd'hui Kousseri), un chef de région remuant et brouillon crée une saurisserie, mais l'échec ne se fait pas attendre (COUTY, 1964, pp. 187-188). La tentative démontre,

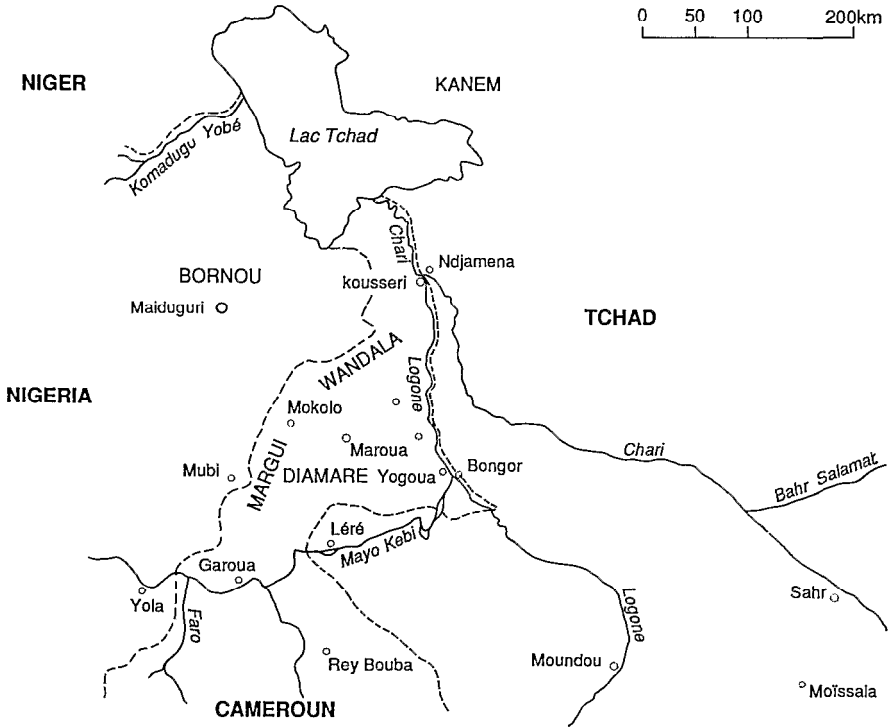


FIG. 1. — Carte de localisation

s'il en était besoin, la nécessité de connaître les situations que l'on prétend modifier. C'est alors que les forestiers vont entrer en scène.

Le Centre technique forestier tropical (CTFT) a été créé en 1950 pour prendre le relais de laboratoires spécialisés depuis 1917 dans l'étude des bois tropicaux. Une revue, *Bois et forêts des tropiques*, paraît depuis 1947. Conformément à la tradition française qui associe la gestion des forêts à celle des eaux intérieures, le CTFT comprend dès l'origine une division de pêche et pisciculture chargée d'étudier les techniques d'élevage du poisson et d'améliorer l'exploitation des peuplements naturels dans les lacs et les cours d'eau tropicaux. Le premier responsable de cette division est Jean LEMASSON, inspecteur général des eaux et forêts d'outre-mer, qui effectue en 1952 une mission en AEF et au Cameroun pour définir un programme d'amélioration de la production piscicole. Comme on pouvait s'y attendre, la cuvette tchadienne est jugée prioritaire et, l'année suivante, un Centre d'Étude des Pêches est installé à Fort-Lamy (aujourd'hui Ndjamenas) au sein du service des Eaux et Forêts du Tchad. C'est Jacques BLACHE, hydrobiologiste de l'ORSTOM, qui en prend la charge. Ce spécialiste, qui avait acquis une solide expérience au Cambodge, présente dès 1956, avec la collaboration de F. MITON et d'A. STAUCH, lors d'un symposium tenu à Brazzaville, une *Première contribution à la connaissance de la pêche dans le bassin hydrographique Logone-Chari-lac Tchad* (BLACHE et MITON, 1962). L'essentiel de l'ouvrage est constitué par un inventaire descriptif des activités de pêche classées selon une typologie géographique et ethnique, — en fait, par plan d'eau lacustre ou fluvial. On y trouve aussi une description détaillée, assortie

d'étonnants dessins dus à F. MITON, des engins de pêche en usage depuis le lac Tchad jusqu'à Léré, Moundou et Fort-Archambault (aujourd'hui Sahr). Tout cela rappelle de manière frappante le livre de MONOD, mais manifeste aussi l'influence d'une ethnographie très portée sur l'étude des techniques. L'exemple en est fourni par le livre que BALANDIER et MERCIER ont consacré en 1952 aux pêcheurs lébou du Cap-Vert (BALANDIER et MERCIER, 1952). La pêche y est étudiée dans un chapitre au titre prometteur, «Techniques d'acquisition et vie économique», mais sur les trente-deux pages qui lui sont consacrées, trente traitent de la pirogue et des engins, avec croquis et référence à GRUVEL, deux décrivent la répartition du produit dans les sociétés de pêche et les entreprises individuelles, et six lignes seulement sont réservées à la transformation et à la commercialisation du poisson!

Les archives tchadiennes donnent une bonne idée de l'activité mi-scientifique, mi-administrative du Centre d'Étude des Pêches de Fort-Lamy. En 1957, par exemple, outre BLACHE et MITON, cet établissement compte seize contrôleurs africains dispersés dans la partie sud du pays, trois «moniteurs de filochage sur nylon», un pinassier, trois auxiliaires de contrôle et un manœuvregardien. Les contrôleurs sont en réalité des enquêteurs. Ils recensent bief par bief les engins de pêche pendant la décrue, l'étiage et la crue, avec leur coefficient d'emploi. Ils notent les quantités capturées, pour comparer le tonnage pêché aux possibilités de reconstitution du peuplement. Ils suivent aussi la circulation et la commercialisation du produit. Ils vulgarisent les pirogues clouées et les pirogues métalliques, le fil de nylon (grand succès!), les caisses à claire-voie, les aires de séchage et de désinsectisation. Non sans problèmes : en 1957, le contrôleur de Moïssala est licencié pour «mauvaise conduite, ivresse en service et refus d'obéissance»; le contrôleur de Fort-Archambault est démissionné d'office pour cause de disparition. Malgré cette déficience localisée, le rapport signale imperturbablement que 650 tonnes de produits fumés en provenance du Salamat ont transité par Fort-Archambault à destination de l'Oubangui. De combien ce chiffre aurait-il été augmenté si le contrôleur n'avait pas disparu?

Le service des Eaux et Forêts proprement dit associe également les tâches de vulgarisation et d'inventaire. En 1960, l'Inspection forestière du Sud-Ouest (Logone et Mayo-Kebbi) construit et vend des pirogues de démonstration, diffuse du fil de nylon et des hameçons; mais elle établit aussi des statistiques de production journalière sur le lac de Léré, scrupuleusement ventilées par groupe ethnique (Foulli Haoussa, Foulli Moundang...).

Au Cameroun, le chef de l'Inspection forestière du nord, J. GUILLARD, rapporte, en novembre 1955, qu'un secteur forestier du Logone-et-Chari a commencé à fonctionner dès 1954 grâce à l'affectation à Fort-Foureau d'un contractuel européen. La première tâche de cet agent est d'estimer le «capital-poisson» et de mesurer son taux d'exploitation. Trois méthodes pour cela : inventaire qualitatif et quantitatif des espèces, inventaire des techniques de pêche, suivi de la commercialisation. En fait, les inventaires hydrobiologique et technique resteront du ressort de BLACHE à Fort-Lamy, à qui le Service camerounais envoie des exemplaires à identifier et à décrire. Les recensements d'engins et les comptages de circulation, en revanche, sont effectués à l'ouest du Logone par cinq jeunes contrôleurs de pêche africains. Il en faudrait au moins le double, note mélancoliquement J. GUILLARD, qui fait pourtant état de résultats déjà substantiels : en moins de deux ans, l'essentiel du peuplement ichtyique a été analysé (120 espèces, 800 noms vernaculaires), le calendrier des pêches a été décrit en détail, ainsi que les principaux axes de commercialisation (avec quelques estimations chiffrées). Enfin, un centre d'essais technologiques expérimente des techniques de traitement. On est rassuré de lire que les techniques de production sont jugées «très au point», et que les recherches s'orienteront plutôt vers la lutte antiparasites et la prospection des marchés.

Tous ces textes témoignent d'une symbiose intéressante entre la recherche et l'intervention. Dans le jargon à la mode aujourd'hui, on dirait qu'ils traitent de recherche-développement. Ne nous y trompons pas : l'effort de connaissance est rigoureux et méthodique, rien ne permet de le rejeter dans l'enfer de l'amateurisme. Quant aux projets d'intervention, ils sont prudents et mesurés. Seule dissonance dans cet ensemble raisonnable : le plan d'opérations tracé par un pétulant forestier qui fut en poste à Fort-Lamy vers 1960 (2), mais il faut souligner que ce document constitue une exception. Le bon sens, la modération, une très grande expérience des choses et des gens, caractérisent tout particulièrement les écrits de techniciens parfois autodidactes, passionnés par leur métier, connaissant admirablement la région et les langues locales. Dans ce registre, il faut citer notamment les travaux de P. JEANFAIVRE et d'A. STAUCH (JEANFAIVRE, 1964; STAUCH, 1960 a, 1960 b, 1966). Le premier de ces agents sera finalement recruté par le CTFT, le second par l'ORSTOM. On doit à STAUCH une précieuse synthèse publiée en 1966 : *Le Bassin camerounais de la Bénoué et sa pêche*. Elle concerne surtout la systématique, mais, dans la grande tradition africaniste des MONOD et des BLACHE, elle comporte plusieurs chapitres consacrés aux ethnies, à l'organisation coutumière de la pêche, aux engins, aux embarcations, aux ichtyotoxiques... Tout se passe comme si la forte spécificité du cadre spatial avait imposé à l'observateur le rassemblement de ce que la spécialisation scientifique et la pratique institutionnelle tendent ailleurs à séparer. Les notations de STAUCH ressortissent à une ethnographie sans prétentions théoriques, mais on ne peut dénier à l'auteur une connaissance approfondie de la littérature spécialisée ainsi qu'une grande familiarité avec des terrains difficilement accessibles : le lamidat de Rey-Bouba, le bassin du Faro. Il est permis de préférer ce genre d'écrits aux dissertations et aux controverses sur l'articulation des modes de production.

Quant à l'hydrobiologiste professionnel de Fort-Lamy, J. BLACHE, ses efforts aboutissent à la publication, en 1964, d'une somme monumentale, à laquelle demeurent associés les noms d'A. ILTIS, G. LOUBENS, F. MITON et A. STAUCH : *Les poissons du Bassin du lac Tchad et du Bassin adjacent du Mayo Kebbi* (BLACHE, 1964). Il s'agit toutefois d'un travail de biologiste, dont l'analyse ne saurait entrer dans le cadre du présent article.

APRÈS LES INDÉPENDANCES

Nous venons de voir, avant les indépendances, les forestiers du Cameroun ou du Tchad soit effectuer eux-mêmes des inventaires, soit recourir à des hydrobiologistes qui n'hésitent pas à jouer les ethnographes, les géographes et les statisticiens. Dans un deuxième temps, tout va se passer comme si l'on reconnaissait que l'organisation sociale de la production ou le fonctionnement de l'appareil commercial nécessitent des descriptions et des analyses plus approfondies. Autrement dit, la pêche n'apparaît plus seulement comme une question de plans d'eau, de poissons et d'engins; on accepte d'y voir aussi l'affaire des pêcheurs, des commerçants et des transporteurs, sans oublier les consommateurs, leurs goûts et leur solvabilité.

Les forestiers conservent l'initiative. Ils assument le souci de comprendre et d'intervenir, ils définissent et défendent un domaine de recherche, ils font aboutir des projets d'enquêtes. Toutefois, le foyer d'impulsion se déplace. Après les indépendances (3), les services des Eaux et Forêts du Tchad et du Cameroun s'effacent peu à peu devant le CTFT, où Jacques BARD, ancien forestier et pisciculteur du Cameroun, va venir seconder Jean LEMASSON. L'enquête camerounaise sur le commerce du poisson de 1960-1961 est encore commanditée,

financée (partiellement) et suivie par la Direction des Eaux et Forêts et la Direction du Plan du Cameroun. En revanche, l'enquête sur le commerce du poisson au Tchad, réalisée en 1963-1964, fait suite à une convention passée entre le CTFT et l'ORSTOM. De même, l'enquête sur la pêche dans la région du lac Tchad de 1964-1965 naît d'une autre convention passée entre le CTFT et le BDPA. S'appuyant sur cet ensemble de travaux, c'est encore le CTFT qui conclut en janvier 1967, avec la République du Tchad, un accord de trois ans pour un programme de développement des pêches sur le lac (CTFT, 1968 et 1969). Depuis 1962, d'ailleurs, la FAO et le PNUD interviennent sur la rive nigérienne du lac (FAO, 1967). Le PNUD finira par commander lui aussi une étude à l'ORSTOM en 1968 (COUTY, 1968 b). Je parlerai surtout ici de l'enquête camerounaise de 1960-1961, en me fiant au tri significatif qu'opère le souvenir.

Et d'abord, il existe bien, pour reprendre une expression d'Edmond BERNUS, des « recherches heureuses ». Qu'on imagine, après plusieurs mois d'attente à Yaoundé, après une tentative d'enquête peu concluante à Garoua, ce que put être, à la fin de la saison des pluies de 1960, la découverte des marchés multicolores du Diamaré à partir de Maroua. Ces négociants innombrables, ces trafiquants, colporteurs, transporteurs, porteurs, âniers, piroguiers, revendeuses, changeurs et acheteurs n'attendaient, semble-t-il, que d'être rencontrés, observés, identifiés, questionnés, consultés. Le lexique du vétérinaire DAUZATS m'apprit bientôt qu'en foulfouldé *Djamare* signifiait « humanité, monde », et jamais traduction ne parut plus à propos. Des terrasses du Margui-Wandala et des monts Kapsiki jusqu'aux plaines d'épandage du Logone, mon travail consistait d'abord à parcourir une des plus éblouissantes régions d'Afrique. Les forestiers avaient l'élégance de se faire discrets, ou peut-être fouettaient-ils d'autres chats. Liberté totale donc, avec un directeur de thèse indifférent et muet, une solitude scientifique abyssale (4), un droit incontesté à l'erreur, mais aussi un petit maigrichon d'interprète foulbé appelé *Bindowo* (l'écrivain) et une vieille Land-Rover pour moi tout seul. Bref, le bonheur ! Devant d'aussi vertigineuses possibilités, il y avait deux façons de procéder. Soit écrire un journal total et parfaitement subjectif, une sorte d'*Afrique fantôme* halieutique et commerciale, soit tenter d'imposer à l'univers étudié la rigueur d'un ordre construit, et sans doute peu convaincant. Je choisis les deux solutions à la fois, mais seule la moitié avouable de mon travail fut montrée et publiée. Le peu que je savais en matière de statistique descriptive me rendit de grands services, et je dois avouer que, si elle reste à un niveau élémentaire, la technique peut être fort divertissante. Le rapport final parut contenter mes lecteurs, qui sans doute n'en demandaient pas tant (COUTY, 1964). Les forestiers prirent date pour une seconde enquête au Tchad.

Celle-ci, effectuée en 1963 et 1964, eut un caractère moins improvisé. L'ORSTOM fit venir de Madagascar un collègue économiste, Pierre DURAN, qui se chargea du Mayo Kebbi, du Logone et du moyen Chari, sans oublier la RCA, pendant que je sillonnais le Chari-Baguirmi, le Kanem, le lac et la province du Bornou au Nigeria. Les marchés tchadiens n'avaient pas la splendeur de ceux du Diamaré, mais les données statistiques étaient plus riches, à cause d'une taxe perçue sur la circulation du poisson. Les difficultés de transport étaient plus grandes aussi. Avec le secours des forestiers, il fallut naviguer longuement sur le lac et dans le delta du Chari, et pour cela remettre en service les barges et le remorqueur autrefois utilisés par BLACHE. Là encore, la recherche marchait sur les deux jambes du dénombrement associé aux questionnaires d'une part, de l'entretien individuel ou collectif d'autre part. Comme pour le Cameroun, le rapport final me semble ressortir à la géographie économique, avec de modestes embardées dans l'analyse de filières. Il paraît bouffon, rétrospectivement, que les recherches sur la commercialisation aient précédé, et non pas suivi, les investigations sur la production, et pourtant c'est ce qui se passa. Seul point concret de recouvrement entre ces deux séries d'enquêtes : une reconnaissance aérienne effectuée le 8 avril 1964, en compagnie de Martin VERLET, pour

esquisser une répartition des groupes de pêcheurs sur le bas Chari et sur le lac. L'enquête sur les marchés tchadiens et leurs prolongements centrafricains et nigériens eut lieu en 1963 et 1964 et le rapport, fut rendu en mars 1965 (COUTY et DURAN, 1968). L'étude socio-économique de la pêche se déroula de 1964 à 1966, avec un rapport rendu en juin 1966; elle fut réalisée par trois chercheurs ou techniciens du BDPA, Gilles BLANCHET, M. DELAGARDE et Martin VERLET. Le premier et le troisième auteurs sont entrés par la suite à l'ORSTOM. Le copieux rapport du BDPA ne semble pas avoir été imprimé, malgré sa richesse et son grand intérêt scientifique. Après un volume d'introduction générale, trois tomes décrivent les activités de pêche dans différentes parties du lac; deux autres tomes sont consacrés au travail et au capital dans le secteur étudié (VERLET, BLANCHET et DELAGARDE, 1966).

L'étude de 1968, demandée à l'ORSTOM par le PNUD et la FAO, porta sur l'écoulement potentiel d'un nouveau produit, salé-séché, en cours d'expérimentation, dans les régions de Yaoundé, Douala, Bafoussam et Kumba au Cameroun, ainsi qu'Ilorin au Nigeria. C'était une banale étude de marché, mais qui présente la particularité pittoresque d'avoir partiellement coïncidé avec des démonstrations culinaires effectuées sur les marchés africains par une nutritionniste de l'ORSTOM, Marie-Louise PIERMÉ (COUTY, 1968 b).

Vingt-cinq ans plus tard, le sentiment que me donnent celles de ces enquêtes auxquelles j'ai été mêlé, c'est d'abord qu'il y avait beaucoup de naïveté dans la mise en ordre et dans la construction des schémas auxquels j'ai fait allusion. La tentation est donc grande de se réfugier dans l'ironie. Une remarque de Thomas MANN, à propos de *Joseph et ses frères*, résume bien ce que je veux dire :

Le scientifique, appliqué à ce qui n'est pas du tout scientifique, ou au légendaire, est ironie pure (SCHRÖTER, 1964, p. 116).

Qu'ajouter de plus, sinon qu'avec le recul du temps les pêcheurs et les commerçants du Tchad et du Cameroun me semblent dépasser et ruiner tout ce qu'on peut dire d'eux en langage scientifique. L'ironie redouble quand on songe que la fabrication de schémas et d'un discours scientifiques était destinée d'abord à l'administration. En fait, schémas et mesures ne pèsent pas très lourd dans les rapports en question. Ce qui frappe aujourd'hui, c'est plutôt l'indiscrette célébration d'un univers où, comme dans l'office religieux raconté par BALZAC dans *Les Chouans*, « les hommes n'étaient plus qu'un fait et non un système » (5). Non pas un fait, d'ailleurs, mais une avalanche de faits, massifs, opaques, résistants, écrasants comme une pluie d'aérolithes. Que pouvait bien tirer l'administration de ce tableau assertorique, qui lui signifiait d'abord, non sans insolence, que les pêcheurs et les commerçants se passaient fort bien de ses interventions?

Au cas où le message n'aurait pas été entendu, constatons que J. BOUTRAIS le réitère en 1983, lorsqu'il fait savoir que la pêche et le commerce du poisson demeurent des activités florissantes dans le nord du Cameroun, tout en échappant au contrôle et aux tentatives de développement. BOUTRAIS a la cruauté d'ajouter qu'en 1979 la mise en eau de la retenue de Pouss (35 000 ha) pour irriguer de nouvelles rizières s'est révélée bénéfique avant tout ... pour la pêche!

La pêche est tellement rémunératrice qu'elle débauche les riziculteurs de leurs rizières. La société rizicole réagit en limitant sévèrement la pêche sur le lac, mais comment surveiller de pareilles étendues? (BOUTRAIS, 1983, pp. 133-134.)

Et pourtant, je ne renie pas les tentatives d'explication effectuées au Cameroun et au Tchad de 1960 à 1965. Elles reposaient sur une analyse économique fort simple, mais non dépourvue d'efficacité. De l'immense murmure des marchés, de leur affairément torride, émergeaient deux sortes de régularités. D'abord, conformément à la mécanique de l'offre et de la demande, la préférence des consommateurs pour certains types de produits — les poissons gras, par

exemple (6) — tendait toujours et partout à faire monter leur cours. Même si cette première régularité était troublée et compliquée par toutes sortes de modulations secondaires — par exemple la répulsion des consommateurs peut ou kanouri pour les silures, c'est-à-dire pour les poissons sans écailles, censés donner la lèpre —, elle régentait néanmoins l'ensemble des transactions observables. La deuxième régularité manifestait l'incidence des coûts de production des services commerciaux. Toutes les catégories de produit valaient toujours plus cher au fur et à mesure qu'on y incorporait davantage de transport dans l'espace et dans le temps, davantage de ruptures de charge, de fractionnement, de conditionnement... Le salanga du Logone valait plus cher à Maroua qu'à Guirvidig, plus cher à Mokolo qu'à Maroua, plus cher à Mubi qu'à Mokolo. Le banda valait plus cher à Onitsha ou à Maiduguri que parmi les papyrus du lac. Sans forcer les choses, on retrouvait donc assez bien sur les marchés et dans les questionnaires ce qu'on lit dans MARSHALL et dans WICKSELL. Il y avait quelque chose d'enivrant et de rassurant à la fois dans cette austère épiphanie d'une intelligibilité économique fidèle au rendez-vous. En somme, le Diamaré exhalait du sens, comme il produisait de la sueur et de la poussière.

Je compris vite, de surcroît, qu'il n'y avait aucune raison sérieuse, au point de vue structurel, de restreindre la réflexion au seul secteur des pêches. D'autres enquêtes, que j'avais menées sur le commerce des sorghos et du natron, contribuaient en effet, au même titre que les investigations sur le poisson, à mettre en évidence le dynamisme et le poids d'un secteur totalement monétarisé et pourtant indépendant du marché international et du capitalisme mondial. Ce secteur inattendu fut qualifié d'*intermédiaire* dans une communication présentée à Dakar en 1967 (COUTY, 1968a) car il me semblait revêtir à la fois certaines caractéristiques du secteur dit «de subsistance» (l'autonomie) et d'autres censées être propres au secteur dit «moderne» (la monétarisation). Aujourd'hui, on reconnaît volontiers qu'il existe un peu partout en Afrique des nappes d'activités faussement appelées informelles ou non structurées, où je retrouve assez bien mon secteur intermédiaire, désormais urbanisé, mais affligeant toujours autant les comptables nationaux et les développeurs.

Des régularités donc, bien simples, mais peu contestables. Et une structure globale, simple aussi, mais nullement prévue. Il eût fallu sans doute, par quelque triple saut périlleux théorique, relier péremptoirement structure et régularités, mais l'exercice ne me tentait guère et d'ailleurs j'étais engagé au Sénégal dans de tout autres recherches. Quant au fond, je m'en tins donc là.

En ce qui concerne la méthode de travail adoptée, je ne peux négliger l'occasion de rappeler que la liberté la plus complète et l'abandon le plus radical du chercheur à lui-même peuvent avoir des résultats positifs. Il est inévitable qu'on organise aujourd'hui des opérations de recherche lourdes et rigides comme un débarquement en Normandie, mais tout cela est bien ennuyeux et le produit n'est peut-être pas meilleur que celui d'une discrète anarchie. Des moyens modestes, mais assurés, beaucoup de temps, la plus grande indépendance possible, voilà qui permet à coup sûr de faire avancer la connaissance de l'Afrique de manière agréable pour le chercheur et pour les populations.

De cette recette bien simple, qui plairait à FEYERABEND mais qui est probablement inapplicable aujourd'hui, je voudrais tirer un enseignement qui, lui, demeure toujours recevable. Quand des esprits curieux prennent le risque d'étudier un problème ou une région sous *tous* ses aspects, disons-nous bien que cela est parfaitement légitime. Les géographes ne me contrediront pas, qui s'attachent à saisir milieu physique, climat, végétation, peuplement, activités économiques *dans leurs relations mutuelles*. Longtemps, le privilège des africanistes a été de bénéficier d'une relative tolérance en ce domaine, et l'on a pu croire qu'à l'écart des spécialisations instituées une certaine pratique de recherche pouvait continuer à s'accommoder d'empiètements et d'usurpations jugées intolérables ailleurs. Derrière cette pratique, a en fait prospéré une méthode

subversive, dont DESCARTES avait donné le principe dans ses *Règles pour la direction de l'esprit* :

Si quelqu'un veut chercher sérieusement la vérité, il ne doit donc pas choisir l'étude de quelque science particulière, car elles sont toutes unies entre elles et dépendent les unes des autres ; mais il ne doit songer qu'à accroître la lumière naturelle de sa raison, non pour résoudre telle ou telle difficulté d'école, mais pour qu'en chaque circonstance de la vie son entendement montre à sa volonté le parti à prendre ; et bientôt il s'étonnera d'avoir fait de plus grands progrès que ceux qui s'appliquent à des études particulières. (DESCARTES, 1953, pp. 38-39.)

A l'ORSTOM, la création de départements construits autour d'un problème s'est inspirée, sans qu'on le dise, de cette recommandation de DESCARTES. Heureuse tentative, d'où l'on retiendra peut-être que les errements de la science officielle ne constituent après tout qu'une solution parmi d'autres pour faire progresser la connaissance dans les domaines qui nous intéressent. Peut-être en viendrons-nous, ou en reviendrons-nous, à reconnaître la valeur scientifique et la portée pratique d'investigations hétérodoxes prenant appui sur le sol ferme des dénombrements, unifiées par la référence à l'espace concret et guidées, loin des difficultés d'école, par la lumière *naturelle* de la raison. C'est-à-dire par la toujours jeune et toujours séduisante déesse Métis.

Ou bien le dernier mot de l'histoire se trouve-t-il dans ces vers du poète élizabéthain :

*But that was in another country,
And besides, the wench is dead?*
(MARLOWE, Le juif de Malte, acte IV.)

BIBLIOGRAPHIE

- BALANDIER (G.) et MERCIER (P.), 1952. — Particularisme et évolution. Les pêcheurs lébou. *Études sénégalaises*, n° 3, Centre IFAN-Sénégal, Saint-Louis, 216 p.
- BLACHE (J.), avec la coll. de MITON (F.), STAUCH (A.), ILTIS (A.) et LOUBENS (G.), 1964. — Les poissons du bassin du lac Tchad et du bassin adjacent du Mayo Kebbi. Paris, *Mém. ORSTOM*, n° 4, 483 p.
- BLACHE (J.) et MITON (F.), 1962. — Première contribution à la connaissance de la pêche dans le bassin hydrographique Logone-Chari-lac Tchad. Paris, *Mém. ORSTOM*, n° 4, 143 p.
- BOUTRAIS (J.), 1982. — « Une histoire régionale du développement rural : le nord du Cameroun. » In : L'expérience des projets, les résultats de l'histoire. Paris, INSEE-Coopération, notes AMIRA, nos 38-42, 146 p. : 83-146.
- CAILLÉ (A.), 1986. — « Deux mythes modernes : la rareté et la rationalité économique. » In : Science économique et développement endogène, sous la direction de X. Greffe. Paris, UNESCO, 272 p. : 125-160.
- COUTY (Ph.), 1964. — Le commerce du poisson dans le Nord-Cameroun. Paris, *Mém. ORSTOM*, n° 5, 225 p.
- COUTY (Ph.), 1968 a. — La structure des économies de savane africaine. *Cahiers ORSTOM, sér. Sci. Hum.*, vol. V, n° 2 : 23-43.

- COUTY (Ph.), 1968 b. — Le poisson salé-séché du lac Tchad et du Bas-Chari : prix et débouchés. ORSTOM. Centre de Dakar-Hann, 73 p., *multigr.*
- COUTY (Ph.) et DURAN (P.), 1968. — Le commerce du poisson au Tchad. Paris, *Mém. ORSTOM*, n° 23, 252 p.
- CTFT, 1968 et 1969. — Études et travaux en vue du développement de la pêche sur le lac Tchad. Première année 1968, 50 p. ; Deuxième année 1969, 40 p. Nogent-sur-Marne, *multigr.*
- DESCARTES (R.). — *Œuvres et lettres*. Paris, Gallimard, Coll. Bibl. de La Pléiade, 1953, 1423 p.
- FAO, 1967. — Report to the Government of Nigeria on improved fishing gear and methods for Lake Chad. Based on the work of Davidson Thomas. Rep. FAO/UNDP (TA 2271), 47 p., *multigr.*
- FEYERABEND (P.), 1979. — *Contre la méthode : esquisse d'une théorie anarchique de la connaissance*. Paris, Éditions du Seuil, 350 p.
- GIDE (A.), 1948. — *Le retour du Tchad*. Paris, Gallimard (42^e ed.), 252 p.
- JEANFAIVRE (P.), 1964. — Note sur la préparation, la conservation et la commercialisation du poisson dans le Nord Cameroun. Colloque CCTA/CSA de Mopti (Mali), 26-29 mai 1964, 4 p., *multigr.*
- MANN (M.), 1962. — Fish production and marketing from the Nigerian shore of Lake Chad 1960-1961. Federal Fisheries Service, Lagos, *Occ. Paper*, n° 4, 50 p., *multigr.*
- MONOD (Th.), 1928. — L'industrie des pêches au Cameroun. Paris, Soc. d'éditions géographiques, maritimes et coloniales, 504 p.
- STAUCH (A.), 1960 a. — Évolution et extension du commerce du salanga. Service des Eaux et Forêts, Inspection forestière du Nord, Garoua, 7 p., *multigr.*
- STAUCH (A.), 1960 b. — Description de quelques poissons de la Bénoué et du Tchad ayant un intérêt économique. Service des Eaux et Forêts, Inspection forestière du Nord, Garoua, 35 p., *multigr.*
- STAUCH (A.), 1966. — Le bassin camerounais de la Bénoué et sa pêche. Paris, *Mém. ORSTOM*, n° 15, 152 p.
- SCHRÖTER (K.), 1964. — *Thomas Mann*. Reinbek, Rohwolt, 186 p.
- VERLET (M.), BLANCHET (G.) et DELAGARDE (P.), 1966. — Aspects humains de la pêche au lac Tchad. Étude socio-économique. Paris, CTFT et BDPA, 6 vol., 155, 147, 126, 92, 76 et 140 p., *multigr.*

Documents d'archives

- Rapport annuel d'activité pour 1957 du Centre d'Études des Pêches du Territoire du Tchad. 8 p. *dactyl.* (signé : J. BLACHE).
- Rapport annuel 1960. Rép. du Tchad, Eaux et Forêts/Chasses, Inspection du Sud-Ouest, n° 33/IFSO, 8 p. *dactyl.*, annexes (signé J. BOTTENER).
- Études et Travaux sur la pêche dans le Bassin Camerounais du Logone, Garoua, Inspection Forestière du Nord, nov. 1955, 12 p. *dactyl.* (signé J. GUILLARD).
- La pêche au Tchad, sans date (signé E. LAVIGNE), 2 p. *multigr.*
- Rapport sur la situation actuelle de la pêche et de la commercialisation du poisson dans le département du Logone-et-Chari, Secteur forestier du Logone-et-Chari, 25 oct. 1963, 9 p. *dactyl.* (signé P. JEANFAIVRE).
- Rapport sur l'activité de la SOCOPELI depuis sa création. Secteur Forestier du Logone-et-Chari, 1-6-1964, 14 p. *dactyl.* (signé P. JEANFAIVRE).

Notes

- (1) Le livre paru en 1928 ne forme que la première partie de l'ouvrage. Un deuxième volume destiné aux « hommes de science » devait être consacré à l'étude des collections rapportées du Cameroun, et paraître par fascicules.
- (2) Il s'agit d'E. LAVIGNE, inspecteur principal des eaux et forêts, qui s'exprime ainsi dans un rapport non daté, mais remontant vraisemblablement à 1960 ou 1961 : « Dans le lac Tchad, dont les rivages constituent un véritable aquarium, la pêche est peu pratiquée, car les populations riveraines considèrent cette activité comme honteuse. Le problème de la mise en valeur est donc très particulier. Il faudra y installer des pêcheurs et les doter d'engins et d'embarcations modernes et appropriés... Le seul traitement possible actuellement est la pulvérisation sur les emballages d'insecticides, la législation actuelle ne permettant pas leur emploi direct sur le poisson... Les limites entre zones de pêche des villages voisins sont l'objet de contestations qui se multiplient. La puissance publique devra intervenir en délimitant en adjudication certains d'entre eux... Pour le développement de la pêche sur le lac Tchad, une brigade spéciale a été prévue... Il est prévu la création de marchés au poisson dans les centres importants de production... »
- (3) Cameroun : 1-1-1960 (Cameroun britannique : 1-10-61, le secteur nord ayant été rattaché au Nigeria); Tchad : 11-8-1960; Nigeria : 1-10-1960.
- (4) Jusqu'à l'établissement de relations, fructueuses mais assez espacées, avec un *Fishery Officer* britannique qui effectuait des comptages de circulation entre le lac Tchad et Maiduguri (cf. MANN, 1962).
- (5) BALZAC, *Les Chouans*, Livre de Poche, 1972, p. 280.
- (6) Dont les nutritionnistes de l'IRCAM (à Yaoundé) mesuraient pour moi, avec la plus grande obligeance, la teneur en lipides et protides, ainsi que le taux d'humidité (cf. COUTY, 1964, p. 204).